



## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 8 juin 2026, à 19h00, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 474, rue du Lac Vert (lot # 6 702 761). La demande de dérogation mineure vise à:

- permettre une modification au plan de lotissement autorisé par le permis numéro 2025-002, soit la suppression d'une portion triangulaire située en façade du lot 5 222 884. Cette modification a pour effet de déroger aux dispositions de la sous-section 7.2.4, alinéa 1, paragraphe 2 du *Règlement de zonage numéro 435-14* relatives à l'exigence de contiguïté entre un terrain principal et une parcelle complémentaire située de l'autre côté d'une rue, ainsi qu'aux dispositions de la sous-section 4.5.4, alinéa 1, paragraphe 2 du *Règlement de lotissement* concernant l'identification cadastrale d'un lot complémentaire à un terrain existant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à [dg@riviereapierre.com](mailto:dg@riviereapierre.com)

Donné ce 22 mai 2026

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Geneviève Hamelin